



Sécurité - VIGIPIRATE

publié le 31/08/2016 - mis à jour le 16/09/2016

Consignes du 29 juillet

Les derniers événements dramatiques survenus pendant l'été ont conduit à prendre de nouvelles mesures de sécurité qui complètent celles déjà mises en place l'an passé.

A compter du 1er septembre

Accès principal du collège – portillon d'entrée des élèves et du public

Ce portillon restera fermé et ne sera ouvert qu'aux heures d'entrée et sortie des élèves. Les horaires indiqués ci-dessous seront strictement appliqués.

En effet, l'établissement ne dispose pas de personnel d'accueil : en fonction des contraintes des emplois du temps des personnels de vie scolaire et d'administration, un adulte viendra si possible ouvrir le portillon et contrôler l'accès. Toute personne étrangère à l'établissement doit pouvoir être identifiée et attester de son identité. Un registre des entrées et sorties devra être renseigné, en application des dispositions prises au plan national.

Rendez-vous avec les parents

Les RDV avec les familles devront être annoncés à l'avance (3 jours au minimum) et notés sur le cahier de RDV disponible au secrétariat.

Tous les RDV devront se terminer à 18h15 IMPERATIVEMENT.

Les rencontres parents-professeurs doivent être privilégiées pour ces RDV.

Tous les RDV doivent être signalés à l'administration car toute personne étrangère à l'établissement doit pouvoir être identifiée et attester de son identité.

Les forces de gendarmerie doivent pouvoir être informées très rapidement des personnes présentes dans l'enceinte de l'établissement.

Malgré la gêne occasionnée et les changements d'habitudes générés, ces consignes doivent être strictement appliquées.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

La Direction

Consignes VIGIPIRATE

Accès du public

Consignes du 29 juillet 2016

Le plan Vigipirate ALERTE-ATTENTATS nous contraint à exercer un contrôle strict de l'accès à l'établissement.

Le portail est fermé à clé.

En dehors des horaires d'ouverture habituels :

- arrivée des élèves le matin entre 8h et 8h25
- départ des élèves le soir entre 17h10 et 17h25

le portail sera fermé.

Un adulte assurera donc le contrôle des entrées sur les horaires suivants :

Matin :

▲ **9h15 – 9h25**

▲ 10h15 – 10h30 (récréation)

▲ 11h20 – 11h25

Pause Méridienne : 12h15 -12h25 et 13h40-14h00

Après-midi :

▲ 15h55 - 16h10 (récréation)

En dehors de ces horaires : il convient d'appeler le collège et de signaler votre présence.

Dès que possible en fonction des moments et des contraintes, un adulte viendra ouvrir, mais cela pourra demander un peu de temps. Toute personne étrangère à l'établissement devra se munir d'une pièce d'identité.

Aucun attroupement ne sera accepté aux abords des établissements scolaires.

Merci de votre patience et de votre compréhension !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.